



COMITÉ DIRECTEUR

Procès-verbal N° 12 du Mercredi 18 Mars 2026

Président de séance : Raphaël GOSSET
Secrétaire de séance : Yoann GERMAIN

Présents : Miguel VINCENT, Thierry CHARPENTIER, Damien MARCHOIS, Jérôme SIMON, Tony VASSAUX, Jean-Pierre BOIZARD, Patrick MELLINGER et Céline DE OLIVEIRA, Emeric PETIAU, Maïté MAIURANO, Romain LAVIGNE

Excusés : David GROUD, Michaël BERNARD, Anne-Laure PERNELET, Annie SIMON, Guillaume ARNOULD et Éric CROSNIER

Assistent : Lucas THOUE (Directeur), Valérie BOILEAU (Comptabilité)

1. Accueil du Président

Le Président Raphaël GOSSET souhaite la bienvenue aux membres du Comité Directeur ainsi qu'aux personnes qui assistent à ce comité directeur. Le Président parle de l'ordre du jour particulièrement chargé aujourd'hui suite aux récents et gravissimes événements survenus ce week-end.

2. Carnet noir

Le Comité Directeur a appris avec une profonde tristesse la disparition de Jean-Luc Martinelli, ancien président de l'US Vivier-au-Court. Par son engagement sans faille, sa passion et son dévouement, Jean-Luc a durablement marqué l'histoire du club. Tout au long de ses années de présidence, il a œuvré avec conviction pour faire progresser l'US Vivier-au-Court, en portant haut les valeurs de solidarité, de respect et d'esprit d'équipe. Son investissement et son attachement au club resteront dans toutes les mémoires.

Les membres du Comité souhaitent également exprimer leur soutien à Jean-Roger Baudesson, touché par la perte de sa maman.

Nous avons également appris le décès de Florent Campin, « Momo », joueur du FC Château Porcien passé notamment par Reims Saint-Anne, Rethel et Barby. Très impliqué dans la vie associative du Sud Ardennes. Il était aussi gérant de la société Ardennes Sports, promoteur de la marque Robey Sportswear en France et tout récemment partenaire de la DVCR. Florent laissera une trace indélébile partout où il est passé.



Le Comité Directeur adresse à toutes les familles concernées ses sincères condoléances.

3. Nomination de Jérôme SIMON au CDOS

Le Président et les membres du Comité Directeur félicitent chaleureusement Jérôme SIMON pour sa nomination au sein du Bureau du CDOS, où il succède à Michel STOUPIY après sa démission. Il y représentera désormais le District des Ardennes.

Par ailleurs, le CDOS a récemment quitté la Maison Départementale des Sports pour s'installer dans ses nouveaux locaux, situés à la Maison des Associations, dans l'ancien Lycée Simone Veil du quartier d'Étion à Charleville-Mézières.

4. Journée des Marcassins – 16 mai 2026

Concernant la Journée des Marcassins Football prévue le 16 mai 2026, le Conseil Départemental nous a de nouveau sollicités pour assurer la gestion de la buvette / restauration, ainsi que des animations de la pause de midi à travers la mise en place de pratiques adaptées (Futnet, Foot en marchant, etc.).

Les membres du Comité Directeur présents proposent de constituer un groupe de travail chargé de définir les besoins et d'assurer la coordination de cette journée le moment venu. Ce groupe sera composé de :

Maïté MAIURANO, Céline DE OLIVEIRA, Thierry CHARPENTIER, Romain LAVIGNE, Jean-Pierre BOIZARD, Patrick MELLINGER (en collaboration avec Valérie BOILEAU) et Yoann GERMAIN.

5. Approbation du PV N°11 du Comité Directeur du 19/01/2026 ainsi que des PV des commissions du District des Ardennes

Après lecture et visionnage des documents, le procès-verbal N°11 du Comité Directeur du 19 Janvier 2026 est adopté à l'unanimité des membres présents ainsi que l'ensemble des PV des commissions du District des Ardennes.

*Pour des raisons comptables, un extrait du procès-verbal n°11 sera complété afin de préciser l'identité de la personne ayant bénéficié de la caisse de solidarité.

6. Incidents lors de 2 rencontres de Division 2 – Dimanche 15 mars 2026

Le Comité Directeur a été informé d'incidents d'une extrême gravité survenus dans le football ardennais lors de deux rencontres de Division 2 – Groupe A :

- **US La Francheville vs US Revin** : match arrêté à la suite de heurts survenus autour du terrain.
- **AS Boulzicourt vs AS Franco Turque** : match interrompu en raison de plusieurs actes de brutalité.

La Commission de Discipline s'est immédiatement saisie de ces dossiers. Elle procède actuellement à la collecte de l'ensemble des éléments nécessaires à leur instruction.



Au regard de la gravité des faits rapportés, les membres du Comité Directeur souhaitent que la plus grande fermeté soit appliquée et font confiance à la Commission de Discipline pour le traitement de ces affaires. Cette dernière se réunira ce jeudi et mettra les dossiers en instruction conformément au Règlement Disciplinaire de la FFF, ce qui prendra 3 à 4 semaines avant d'avoir des décisions définitives. En attendant, la Commission de Discipline prendra des mesures conservatoires le temps de l'instruction.

Le Comité Directeur souhaite des mesures fortes afin de témoigner de la détermination du District des Ardennes à lutter sans concession contre toutes les formes de violence (violences verbales, physiques, discrimination...) qu'elles se produisent sur le terrain ou à ses abords. Ces comportements sont incompatibles avec les valeurs du football et n'y auront jamais leur place.

Le Comité Directeur tient également à exprimer tout son soutien aux personnes blessées ainsi qu'à celles ayant été victimes de propos ou d'agissements racistes lors de ces événements, et leur souhaite un prompt rétablissement.

7. Nomination des Coupes et Trophées

Le Comité Directeur, ayant constaté que les coupes Féminines Honneur et Consolation n'étaient pas nominatives, a sollicité la Commission de la Féminisation afin d'engager une réflexion et de proposer des personnalités emblématiques du football ardennais pour les nommer. À l'issue des échanges menés avec les membres du Comité Directeur, il est proposé que ces distinctions portent les noms suivants (sous réserve de l'accord des personnes concernées) :

- **Coupe Honneur Féminines** : Coupe Élise BUSSAGLIA – Ancienne internationale française, désormais entraîneuse de l'équipe R1 du CS Sedan Ardennes.
- **Coupe Consolation Féminines** : Coupe Annie SIMON – Dirigeante investie de longue date dans le football ardennais et dans les actions en faveur de la féminisation.

Par ailleurs, le Comité Directeur a proposé la création d'un Trophée destiné à récompenser le meilleur arbitre ardennais (Major D1). Lors de sa dernière réunion, le Bureau du Comité Directeur a suggéré de nommer ce trophée, sous réserve de l'accord de la famille :

- **Trophée Robert FAUCONNIER** – Ancien Président du District des Ardennes, joueur, dirigeant et arbitre de mai 1953 à juin 1984, totalisant plus de 1 200 rencontres arbitrées. Il est également devenu instructeur en arbitrage et a été à l'origine de la création de l'École Étude Arbitre de France au lycée Bazin en 1992.

8. Procédure Finances

Afin de remédier permettre un meilleur suivi comptable, il a été décidé de formaliser les procédures d'achats. Pour ce faire, deux formulaires seront désormais obligatoirement à compléter, afin de garantir une gestion conforme, transparente et correctement tracée des dépenses.

Deux formulaires distincts seront désormais mis en place afin d'assurer un suivi comptable rigoureux :

- Un formulaire de demande d'achat, à compléter avant tout engagement de dépense.



- Un formulaire de régularisation d'achats, destiné à justifier une dépense déjà réalisée lorsque la procédure n'a pas pu être anticipée.

Ces deux formulaires devront obligatoirement être accompagnés des pièces justificatives mentionnées dans chacun d'eux, sans quoi la demande ne pourra pas être traitée.

Ces deux formulaires seront à disposition à côté du photocopieur.

Il a également été décidé de doter le véhicule du District des Ardennes d'une carte carburant, afin d'éviter que la carte bancaire circule de main en main et pour renforcer la traçabilité des dépenses liées aux déplacements. Cette mission est attribuée à Yoann GERMAIN, Président de la commission Marketing, Partenariat et Valorisation du Bénévolat, en vue d'un potentiel partenariat.

Par ailleurs, une catégorisation complète des dépenses sera mise en place afin de permettre une analyse précise des volumes d'achats par catégorie. Cette démarche vise à améliorer la visibilité budgétaire, optimiser les dépenses et faciliter le suivi comptable.

9. Jeux de maillots lors des Finales de Coupes des Ardennes

Lucas THOUÉ, Directeur du District des Ardennes, a signalé que certains clubs regrettaient la disparition de la remise des jeux de maillots lors des finales de coupe. En effet, le budget nécessaire pour cette opération étant important et le changement de fournisseur (Eldera → Nike), recommandé par la Fédération Française de Football, n'avait pas permis de maintenir cette dotation au cours des dernières saisons.

Yoann GERMAIN, Président de la commission Marketing, Partenariat et Valorisation du Bénévolat, et Lucas THOUÉ, ont mené un travail conséquent qui a permis d'augmenter de manière significative le nombre de partenaires, et donc les ressources financières dédiées à ce type d'événement.

Animé par la volonté de faire de chaque finale un moment fort pour les équipes qualifiées, le Comité Directeur a décidé, après un vote à l'unanimité des membres présents et après étude des différents devis transmis par nos partenaires Ekinsport (jeux de maillots) et Fusion Graphic (marquage), de rétablir cette opération, en complément du dispositif mis en place l'année précédente.

Ainsi, chaque équipe finaliste recevra un jeu complet de maillots pour disputer la rencontre, ainsi qu'un bon d'achat INTERSPORT remis par le District des Ardennes.

Pour information, la somme collectée auprès des partenaires pour la saison 2025-2026 s'élève, à ce jour, à 12 550 € déjà versés. Ce montant devrait encore augmenter, plusieurs virements étant actuellement en attente de réception.

À terme, le budget prévisionnel dédié au partenariat est estimé entre 18 000 € et 20 000 €.

10. Recrutement

- CTD DAP :

Jean-Louis MAZZÉO ayant fait valoir ses droits à la retraite à la date du 30 juin 2026, le Comité



Directeur a ouvert à candidatures le poste de CTD DAP au District des Ardennes le 21 janvier 2026, pour une date limite fixée au 15 février 2026 inclus.

À l'issue de cette période, trois candidatures ont été retenues, avec l'avis consultatif des salariés du District des Ardennes.

Les trois candidats retenus :

- M. Maxence LECOT
- M. Thomas LAMBLOT
- M. Julien BOURGEOIS

Lors des entretiens réalisés le 9 mars 2026, les membres désignés pour le recrutement ont pris un temps de réflexion avant de porter leur choix final sur **M. Thomas LAMBLOT**.

Le contrat de M. Thomas LAMBLOT débutera mi-août, à l'issue de son contrat d'apprentissage actuel.

Le Comité Directeur tient à préciser que l'ensemble des candidats reçus présentaient des profils de grande qualité et que le choix final s'est joué sur des éléments particulièrement fins. Il adresse à chacun d'eux ses remerciements et leur souhaite une excellente continuation.

➤ Conseiller en Développement Associatif :

À la suite de la Conférence Nationale du Football du 22 novembre 2025 à Clairefontaine, la Fédération Française de Football a décidé de proposer, au choix des Districts et des Ligues, le déploiement d'un poste de Conseiller en Développement Associatif.

Pour le District des Ardennes, le montant de l'aide allouée au financement de ce poste de conseiller en Développement Associatif s'élève à 30 000 €, conformément au barème établi pour les Districts comptant moins de 20 000 licenciés.

La fiche de poste officielle a été arrêtée par le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur le 12 février 2026.

Les membres du Comité Directeur présents votent à l'unanimité en faveur de la création et du déploiement de ce poste, qui viendra renforcer l'équipe du District des Ardennes.

L'ouverture des candidatures pour ce poste sera effectuée prochainement.

➤ Poste en apprentissage (Contrat actuel de M. Thomas LAMBLOT)

Le Comité Directeur du District souhaite poursuivre avec un alternant sur la partie technique et après de des échanges, et compte tenu des profils déjà identifiés comme particulièrement pertinents pour ce poste, les membres du Comité Directeur ont procédé au vote.

Le résultat est le suivant : 9 voix POUR – 3 voix CONTRE, en faveur de la candidature de **M. Enzo GENDARME**.



Une proposition lui sera transmise dans les jours à venir.

11. Questions diverses

- Courrier de M. Hugues DELCOURT, Proviseur du Lycée Monge

Une demande exceptionnelle d'aide financière a été adressée au District des Ardennes par le président de l'association sportive du lycée Monge, afin de couvrir des frais imprévus liés à la participation de l'équipe masculine de la section sportive football à la phase finale des championnats de France UNSS à Lormont (Gironde) à la suite de leur repêchage tardif. Cette participation représente une opportunité de valoriser le football ardennais au niveau national. Tous les joueurs de la sections sportives sont des joueurs évoluant aussi dans des clubs ardennais.

- Réponse du Comité Directeur :

Après lecture du courrier le jour de sa réception, et compte tenu de l'urgence liée au départ imminent des joueurs, les membres du Comité Directeur, consultés par voie électronique, ont donné une réponse favorable à la demande et ont mandaté la comptabilité du District des Ardennes pour procéder rapidement à un virement d'un montant de 600 €.

- Courrier de M. Thierry TUMSON – Secrétaire général du club de l'US Revin

Dans le cadre de sa restructuration, l'US Revin sollicite auprès du District des Ardennes une dotation de ballons afin de renouveler son matériel d'entraînement.

- Réponse du Comité Directeur :

Le Comité Directeur ne peut malheureusement pas donner une suite favorable à cette demande.

- Point Comptabilité

Valérie BOILEAU, Service Comptabilité du District des Ardennes et Patrick MELLINGER, Trésorier Général informent que la dette globale des clubs s'élève actuellement à environ 10 000 €.

Le Comité Directeur n'exclut pas d'appliquer des sanctions à l'encontre des clubs qui ne régulariseraient pas les montants restants dus.

Il est également précisé qu'à ce jour, seulement 72 % des clubs sont en prélèvement automatique, alors que l'objectif est d'atteindre 100 % d'adhésion. La généralisation du prélèvement automatique permettrait une meilleure gestion des dépenses pour les clubs, grâce à la mise en place d'échéances mensuelles permettant de lisser le montant total dû sur la saison.



L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h50.

Prochaine réunion du Comité Directeur : 27 Avril 2026

Le Président,
Raphaël GOSSET,

Le Secrétaire de séance,
Yoann GERMAIN,